

Envoyé en préfecture le 10/10/2025

Reçu en préfecture le 10/10/2025

Publié le



ID : 001-210101739-20251007-2025_096_DEL-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : ACCORD-CADRE À BONS DE COMMANDE POUR DES TRAVAUX DE VRD
(VOIRIES ET RÉSEAUX DIVERS) (1.1)

L'an deux mille vingt-cinq, le 06 octobre à 18 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur **Patrice DUNAND, Maire.**

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 25
Nombre de conseillers votants : 33

Date de convocation du Conseil : **26 septembre 2025**
Date d'affichage de la convocation : **26 septembre 2025**

Présents : Monsieur DUNAND (maire), Mesdames COURT, VANEL-NORMANDIN, ZELLER et Messieurs PELLÉ, VENARRE, CRUYENNINCK, IVANEZ, DESAY (adjoints), Mesdames ASSENARE, CETTIER, VUILLIOT, HUSSON, LUZZI, DA SILVA DIAMANTINO, GARNIER-SIMON, CHARRE et Messieurs CADOUX, ROBBEZ, LEVITRE, PELLETIER, SIGAUD, VAN VAEREMBERG, DUVILLARD, JUILLARD (conseillers).

Pouvoirs :

Madame GILLET donne pouvoir à Mme DA SILVA DIAMANTINO,
Mme COSSARD donne pouvoir à M. CRUYENNINCK,
Mme GIET donne pouvoir à M. DUVILLARD,
Mme REYGROBELLET donne pouvoir à Mme VUILLIOT,
M. MOLINAS donne pouvoir à M. le maire,
M. MAZET donne pouvoir à M. IVANEZ,
M. DANGUY donne pouvoir à Mme VANEL-NORMANDIN,
M. BOCQUET donne pouvoir à Mme GARNIER-SIMON.

Secrétaire de séance élue à l'unanimité : Madame Dominique COURT.

Le conseil municipal,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code de la commande publique,

VU le budget 2025,

VU la procédure de commande communale en vigueur depuis le 13 juin 2022,

VU l'avis de la Commission MAPA réunie le 11 septembre 2025,

VU la note de synthèse,

CONSIDÉRANT qu'un avis d'appel public à la concurrence a été adressé le 26 juin 2025 pour publication au Bulletin officiel d'annonces des marchés publics (BOAMP) et sur le profil d'acheteur de la collectivité ; que la date limite de remise des offres était fixée au 14 août 2025, qu'une offre est parvenue dans les délais et a été analysée par les services techniques,

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ATTRIBUE** le marché à bons de commande pour des travaux de VRD au groupement d'entreprise EIFFAGE ROUTE CENTRE-EST / DESBIOLLES, offre économiquement la plus avantageuse, pour un montant minimum annuel de commande de 50 000 € HT et un montant maximum annuel de commande de 350 000 € HT selon les prix indiqués au bordereau des prix unitaires,
- **AUTORISE** Monsieur le maire ou un adjoint délégué à signer ce marché et à suivre son exécution.

Envoyé en préfecture le 10/10/2025

Reçu en préfecture le 10/10/2025

Publié le

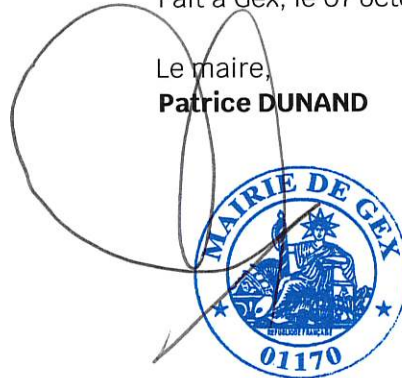
ID : 001-210101739-20251007-2025_096_DEL-DE



La secrétaire de séance,
Dominique COURT

Pour copie conforme,
Fait à Gex, le 07 octobre 2025.

Le maire,
Patrice DUNAND



Le maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, télétransmise à la Sous-Préfecture de Gex le 10 octobre 2025 et publiée sur le site internet de la ville de Gex le 10 octobre 2025.